

## Paquet mobilité : une urgence vitale pour le transport !



## Paquet mobilité : une urgence vitale pour le transport !

*« Madame la Députée, Monsieur le Député,*

*L'Union Européenne s'est dotée d'un ensemble de règles sociales et de principes régissant le marché afin de garantir un secteur du transport routier équitable, fonctionnel, sûr et durable du point de vue social.*

*Cependant, l'OTRE, fédération représentant les petites et moyennes entreprises à capitaux familiaux, est particulièrement inquiète en matière de respect des règles de concurrence « équitable » entre transporteurs. »*

Ainsi débute la lettre ouverte adressée par la présidente de l'OTRE Aline MEPLES, à l'ensemble

des parlementaires européens. Chacun le sait. Il est difficile aujourd'hui de trouver un compromis acceptable par tous les représentants élus de l'Union au Parlement de Strasbourg sur l'épineux dossier du transport routier international tant cela se joue sur le plan économique au niveau de chaque pays aux intérêts très divergents.

C'est pourquoi Aline MESPLES a pris cette initiative à l'égard des députés européens sur le dossier du *Paquet Mobilité* actuellement en cours de discussion au parlement européen. Il est nécessaire de leur donner un éclairage sur les réalités des textes en discussion. « *Les entreprises de transport routier françaises sont attaquées sur leur marché du transport national et régional. Les PME françaises ne peuvent pas s'investir dans les ambitions sociales et environnementales de notre pays face aux transporteurs routiers low-cost d'Europe. L'exaspération générale de la profession atteint un seuil critique auquel il faut remédier urgemment.* » écrit dans son courrier la présidente de l'OTRE. Au soutien de sa position, la présidente rappelle celle prise également par le précédent gouvernement français. Cette position est poursuivie par l'actuelle ministre des transports dans le cadre d'une alliance des pays de l'ouest de l'Union : « *cette alliance du routier est en opposition totale avec les ambitions des transporteurs des pays d'Europe de l'Est, partisans du dumping social que légitime la doxa ultra-libérale de certains groupes d'intérêts puissants* » souligne Aline MESPLES.

Il n'est pas si loin cet épisode d'août 2017, où le gouvernement polonais a marqué, avec virulence, son opposition aux positions défendues par l'Alliance. En effet, le président MACRON avait alors très vivement critiqué le refus polonais de durcir la directive sur le travail détaché. Il avait alors déclaré, il s'agit d'« *une nouvelle erreur de Varsovie* » qui, selon le président français, se met « *en marge* » de l'Europe sur « *de nombreux sujets* ». C'est alors que la Première ministre polonaise Beata SZYDLO, avait réagi « *Cela m'inquiète beaucoup que le président français sape en ce moment les piliers de l'Union européenne et tente d'y introduire le protectionnisme, en heurtant le marché libre et la circulation des personnes et des services* ».

Pour terminer son courrier en rappelant aux eurodéputés que les enjeux autour de la négociation du *Paquet Mobilité* sont vitaux pour les entreprises françaises du transport routier, Aline MESPLES réitère les points saillants de la défense de l'OTRE dans ce dossier pour instaurer une concurrence libre et non faussée :

- ? La réduction de sept à cinq jours de la période de cabotage,
- ? Le maintien d'un nombre d'opérations limitées de cabotage par période,
- ? L'obligation d'équiper tous les véhicules en transport international du tachygraphe nouvelle génération « géolocalisé », et ce dans des délais très courts,
- ? L'instauration d'une période de carence entre deux périodes de cabotage d'une durée qui ne saurait être inférieure à quatorze jours, avec retour obligatoire au pays d'origine de l'immatriculation du véhicule. Pour l'OTRE, ce point est fondamental et prépondérant.

La discussion sur le *Paquet mobilité* en est au point mort alors même que la Bulgarie assume la présidence européenne. Faut-il s'en inquiéter ? On rappellera juste que c'est l'un des pays de

l'Est utilisant largement les opportunités des règles européennes...

**Philippe BONNEAU**